

Collège HUTINEL de Gretz-Armainvilliers (77220)

Conseil d'Administration du mardi 25 juin 2013

*Motion présentée par les représentants du personnel enseignant et de vie scolaire, les représentants parents d'élèves de la FCPE et PAGES et la Conseillère Principale d'Education.*

Nous tenons à affirmer notre mécontentement face à la suppression de 260 postes de surveillants dans l'académie de Créteil (216 dans les collèges).

En Seine et Marne, le comité technique n'a encore rien dévoilé de ses projets mais nous profitons de ce dernier CA de l'année scolaire et prenons les devants pour conserver les postes alloués au Collège Hutinel.

Depuis deux ans, la communauté éducative s'est mobilisée pour se voir attribuer des moyens supplémentaires en poste d'assistants d'éducation. Nous redisons que les CUI ne sont pas des variables d'ajustement efficaces en terme de personnel vie scolaire de par la précarité de leur statut.

Le collège Hutinel, comme nous ne cessons de le répéter, a des particularités bien spécifiques : classe Ulis ; classe-relais ; taux de réussite au DNB inférieur à la moyenne départementale ; 40% de csp défavorisées (avec toutes les problématiques que cela engendre).

Les élèves méritent du personnel formé, qualifié, pour leur réussite et leur épanouissement ; l'équipe pédagogique et éducative s'y emploie chaque jour avec détermination et ardeur.

Nous espérons donc vivement que tout notre travail ne sera pas mis à mal et que la rentrée se fera dans des conditions favorables d'exercice. Nous sommes prêts si ce n'est pas le cas à nous mobiliser une nouvelle fois.